



CHARTRE DES BONNES PRATIQUES POUR L'EGALITE CSDEM

Article 1 /Objet de la charte :

Cette charte constitue un engagement des sociétés d'édition membres de la CSDEM à favoriser l'égalité Femme-Homme et à combattre les VHSS.

La charte est mise en ligne sur le site et est consultable à tout moment. La charte est rappelée dans tout document interne et de communication de la CSDEM et s'applique à ses membres.

Article 2 / Principes

La charte se fonde sur les principes, textes et droits fondamentaux relevant des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur, interdisant toute forme de discrimination.

Dans le respect de ces principes, la CSDEM invite ses membres à :

1/ S'engager vers un processus de recrutement volontariste en matière de mixité et de diversité, de l'offre d'emploi à l'embauche des salariés, des alternants et des stagiaires.

Exemples :

- formuler l'intitulé de poste au féminin ET au masculin => directrice, directeur
- mener, dans la mesure du possible, les entretiens en binôme mixte

2/ Favoriser la mixité à tous les niveaux de responsabilités et dans tous les secteurs de l'entreprise (soit y compris dans les services artistiques, directions etc.)

3/ Appliquer une égalité salariale à critères objectifs équivalents (responsabilité, ancienneté etc.)

4/ Encourager l'égal accès aux événements de la filière de l'édition musicale, permettant ainsi à tous les profils de même expertise d'y représenter l'entreprise.

5/ Prévenir toute forme de violence et de harcèlement, réagir à toutes situations discriminantes.

6/ Former les équipes à la prévention des risques de violences et harcèlement de tous types et plus particulièrement à caractère sexiste et sexuel. (VHSS)

7/ Communiquer sur la réglementation en vigueur et les dispositifs d'aide et d'écoute en matière de VHSS. utiliser des outils de communication non sexistes, non discriminants, non stéréotypés

8/ Valoriser la mixité des créateurs et créatrices participants à des sessions d'écriture, tremplins, showcases, conférences etc.